

## L'Enseigne va-t-elle « Wahlser » ?

Les récentes orientations prises par l'équipe bancaire à la tête du groupe La Poste (1<sup>ère</sup> partie du « *plan stratégique 2020* », le « *contrat de présence territoriale 2014-2016* » et... les bruits de couloirs) annoncent une refonte totale du réseau des bureaux de poste, un virage à 180° pour très bientôt. La boîte est cependant bien discrète sur ses projets, communique à minima avec les organisations syndicales. Nous allons donc faire le point de ce que nous avons eu connaissance par La Poste, mais aussi en « sous-marin » :

### **Bureaux des villes – Bureaux des champs : vers 2 catégories de guichetiers ?**

Pour commencer, P. Wahl veut imposer un distingo entre les bureaux urbains et les ruraux. Pour lui, il est nécessaire de « *réinventer la présence urbaine pour s'adapter aux nouveaux modes de vie* » et d'accélérer considérablement la transformation de bureaux ruraux en « *partenariat* » (mairies, commerces ou autres...). Aucune référence à l'emploi, aux conditions de travail ou à l'équilibre vie professionnelle/vie privée. Détails :

- **Pour l'urbain**, il commence par expliquer que le maillage des bureaux n'a pas évolué depuis 20 ans, que – bien sûr – la fréquentation est en baisse (merci les automates !).

**P. Wahl veut la fin du « *format de bureau unique* ».** Plusieurs « *formats* » de bureaux avec des produits ou services variables suivant l'implantation géographique des bureaux. Une « *offre socle* » (courrier, colis & instances) serait cependant assurée dans tous les bureaux urbains, mais avec des « *expertises* » différentes selon les bureaux. Ces « *expertises* » (donc attribuées à différents bureaux suivant leur implantation géographique) seraient de 3 sortes : LBP, les pros courrier et « *l'accueil des clients en situation fragile* ». Une ou plusieurs « *expertises* » suivant les bureaux.

Donc, certains bureaux seraient spécialisés, soit en LBP (les fameuses 3000 agences bancaires chères à Wahl ?), soit en « *p'tits pros* », ou en « *clientèle fragile* », en fonction de leur zone d'implantation ou du type de clientèle. ...quitte à envoyer des clients dans d'autres bureaux, si on n'est pas spécialisé dans la catégorie à laquelle appartient le client concerné ! Si, si, ce cas de figure est clairement évoqué dans la présentation du « *plan stratégique* »...

Création aussi de « *relais poste* » en urbain dans des gares SNCF, commerces de proximité, avec des horaires « *élargis* » (relais tenus par des postiers ? Avec des fermetures de bureaux dans les villes concernées ?).

Aucune référence à LPM dans tous ces docs, mais elle fait maintenant partie de l'offre commerciale commune à LBP.

**En résumé, nos dirigeants veulent, à fin d'économies de personnel, mettre fin aux bureaux de poste toutes opérations en urbain. Aberration, les bureaux de poste doivent, surtout dans cette période économique, conserver leur rôle de lien social.**

- **Pour le rural**, Wahl veut cogner fort.

Il met encore une fois en avant la diminution de l'activité en rural (merci les réductions d'horaires d'ouverture) et... la « *satisfaction très élevée* » des clients APC/RPC (points poste dans les mairies ou chez des commerçants, c'est les « *partenariats* »). Essaierait-il de nous faire croire que la population préfère se faire servir dans les APC/RPC plutôt que dans les bureaux de plein exercice ? Il faut dire qu'elle n'a pas vraiment le choix...

**Rappelons que Wahl a fixé en cible la transformation de plus de 3000 bureaux en « *partenariats* » à l'horizon 2015.**

Deuxième élément, la loi postale de 2010 impose que 90% de la population soit à moins de 5km ou 20mn d'un point de contact poste. Vu que le maillage rural fait qu'on est à 96.8%, L'Enseigne va donc devoir fermer des bureaux de poste ruraux, tout en restant dans les clous de la loi !

**LE SERVICE PUBLIC DU 21<sup>ÈME</sup> SIÈCLE  
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE !**



La Poste s'autorise donc à lancer une politique de transformation de bureaux en partenariat jamais atteinte : dans les mairies (mais cela ne suffira pas, nombre de maires de souhaitant pas prendre à leur charge les services de LP), mais aussi dans les intercommunalités, les offices de tourisme, les maisons de santé...

**Aujourd'hui, il y a 9700 bureaux de plein exercice et 7300 partenariats. Demain, avec les projets de Wahl, resteraient donc à la louche 6700 bureaux pour 10300 partenariats.** Pour info, dans la DELP 44/85, il y a 450 points de contacts, 178 APC/RPC, 114 bureaux ouverts en demi-journée (moins de 0.7PT, donc en cible potentielle partenariat ?) et 158 bureaux avec plusieurs PT guichets. Si on ne les freine pas, il risque d'y avoir de gros dégâts.

Demain, les agents des bureaux ruraux seraient soit « **guichetiers-vendeurs** » (après « **expérimentation de leur capacité à promouvoir l'offre LBP** »), sinon « **facteurs-guichetiers** », c'est-à-dire facteur le matin, guichetier l'après-midi. Les « facteurs guichetiers » seraient prioritairement des agents issus du courrier.

Pas d'info aujourd'hui sur les règles RH qui seraient alors mises en place, mais ces projets (tant pour l'urbain que pour le rural) doivent être opérationnels pour début 2015.

Autour de tout cela, s'articule les « **zones de marché** ». La Poste, redécouvrant l'eau chaude, crée des zones de développement courrier communes au courrier et à l'Enseigne (1 établissement courrier et 4/5 terrains de l'Enseigne). Des responsables nous expliquent sans rigoler qu'ainsi, « on évite la concurrence interne » ! Ils découvrent des évidences et en sont fiers !

Pour faire fonctionner ces zones, des vendeurs du courrier et de l'Enseigne (GCPRO, DETA) devront, la main dans la main, développer le CA courrier : objectifs commerciaux communs, mais « **surperformance** » par rapport à l'année précédente exigée ! C'est le « **1+1=3** », claironné à qui veut l'entendre ! Toujours faire + avec -.

**L'équipe dirigeante de LP met en place un plan stratégique pour son plus grand profit, où le personnel est la principale variable d'ajustement.**

**Cette stratégie va provoquer une précarisation accrue et la dégradation des conditions de travail.**

**Pour Sud, il est déraisonnable de laisser la gestion de La Poste à de tels affairistes.**

**Il est pour nous inconcevable « d'accompagner » cette stratégie destructrice d'emplois.**

**Et les salaires là dedans ?**

**736.490€ !!**



C'est la rémunération 2013 du PDG de La Poste, Philippe Wahl. On avait pourtant cru que le gouvernement Hollande avait plafonné la rémunération des dirigeants des entreprises publiques à 450.000€. Les mensonges ne coûtent rien... Enfin si, près de 300.000€ sur cette affaire !

Dans le même tonneau, toujours pour 2013, les 10 dirigeants les mieux payés de La

Poste ont vu leur rémunération augmenter de 12%.

Dans le même temps, les employés « de base » devront se contenter de 0.7% d'augmentation pour les salariés,...et d'une baisse de salaire pour les fonctionnaires (avec la hausse des cotisations salariales).

**Devant si peu de reconnaissance, comment rester motivé au travail ?**

**Vendeurs : à l'ouest rien de nouveau.**

Les 5 piliers se mettent progressivement en place dans la DELP.

Cette « **évolution** » ne se fait pas sans heurts pour les COBAS : composition des portefeuilles à la vavite qui génère des transactions « bakchich » entre certains COBA d'un même terrain (du fait de répartitions des clients dans les portefeuilles parfois aberrantes), certains cas de mutations pas vraiment souhaitées (à ce jour, pas de règles RH claires à propos des COBA qui perdent leur portefeuille), des promos sur les postes en III-2 arbitraires qui génèrent des tensions entre les collègues, d'autres en « sureffectif », sans portefeuille...

On nage en plein marigot et, comme d'habitude, La Poste passe en force, sans se donner le temps, entraînant toujours plus de malaise social.

Pour le pilotage, la DELP (en lien avec le plan stratégique) innove en confiant à des DET le pilotage bancaire de 2 terrains : Vertou/ Le Loroux et Sautron/Couëron sont concernés aujourd'hui. A qui le tour demain ? C'est le pilier n°5, il faut « **mettre les DET en situation de réussite** » ! On appelle plutôt ça charger la mule.

Pendant ce temps, les objectifs sont toujours revus à la hausse, les heures supp' s'accumulent du fait entre autres de la VAD, le benchmark (pourtant illégal) toujours d'actualité, les RDV d'une ½ heure imposés (l'agenda devrait pourtant être à la main des COBA)...

**Pour un respect du temps de travail, l'arrêt définitif du benchmarking et la revalorisation des primes de métier COBA.**



## Avis de tempête sur St Nazaire ?

Grande réorg en vue sur la plaque nazairienne : **la suppression pure et simple du terrain de Penhoët** va, en plus des suppressions d'emplois et des réductions d'horaires d'ouverture, provoquer des mouvements de personnel.

Programme : le bureau de Penhoët doit être intégré au terrain de Montoir, celui de Villeport à celui de République, l'Immaculée se retrouvant avec Bouletterie.



Mais que veut donc la DELP : en pleine période de relance économique sur la zone (grosses commandes au chantier naval de St Nazaire), elle veut supprimer près de 6 emplois sur la plaque nazairienne et réduire les horaires d'ouverture de 13h00 ! Ces commandes au chantier naval promettent l'embauche d'au moins 6000 personnes pendant + de 2 ans. **L'aubaine de développement pourrait y être belle pour la DELP. Mais non, aveuglée par son dogme de suppression d'emplois, elle rate le coche.**

Pour les collègues nazairiens, ces suppressions de poste vont entraîner une violente intensification du travail, des dégradations des cycles de travail, donc un impact important sur leur vie personnelle, dans cette zone à clientèle banque sociale importante. Nous ne l'acceptons pas !

Nous avons donc alerté les élus de la zone (maire, député, sénateur) afin de faire infléchir la DELP dans ses choix destructeurs pour l'emploi et l'activité de l'Enseigne. Ils ont envoyé des courriers à P. Wahl en dénonçant cette situation, ce qui a fait piquer une grosse colère à notre Directrice DELP 44/85 !

La messe n'est pas dite.

Sud dans l'unité syndicale la plus large sera au coté des collègues afin de maintenir le niveau d'emploi et les horaires d'ouverture actuels.

**Le printemps risque d'être chaud sur St Nazaire !**

## Réorganisations : On a notre mot à dire! On veut être entendus !

Depuis le début, nous contestons les projets, l'absence totale de négociations où rien n'est retenu. Aucune revendication n'est prise en compte: c'est INACCEPTABLE!

Notre employeur oublie qu'il gère du personnel, des agents, des personnes et pas des pions qui ne doivent que subir. Ce sont ces pions qui font que La Poste existe et qui tous les jours ouvrent les portes au public. Or ces pions ont des revendications essentielles pour leur avenir, les journées complètes de repos et le samedi/2, le maintien des effectifs et l'augmentation des moyens de remplacement.

Quand les responsables se paient des *Center Park* ou autres réjouissances en pleine semaine, comment peut-on entendre qu'ils n'ont pas les moyens de répondre aux demandes du personnel? La Poste trouve des centaines de milliers d'euros pour casser des bureaux (même récents) pour faire des ESCI; alors qu'agents, syndicats et médecins y sont opposés???

La Poste doit surtout investir dans l'avenir de son personnel. Les postiers ont besoin de reconnaissance et respect, d'amélioration des conditions de travail, du respect de la vie privée. Alors que soit disant la qualité de vie au travail devait s'améliorer, les réorganisations se présentent comme un massacre, elles aggravent à tout point de vue l'existant. Kaspar avait bon dos.

Et ce n'est pas les « bilans à 6 mois » qui arrangent quoi que ce soit, ces bilans servant uniquement de « caution sociale » à la DELP.

**Il est temps d'agir par l'action collective! Réclamons haut et fort notre dû!**



## ESCI : il va bien falloir se faire entendre !

Après St Herblain Sillon, Nantes Contrie ouvre le 22 avril en ESCI, suivi dans la foulée de Nantes Champ de Mars puis ensuite Zola & St Jacques, Pontchâteau, Chantonnay, Château d'Olonne, St Brévin...

Pour rappel, il n'y a plus (en théorie) de manipulation d'argent liquide en bureau ESCI, tous les encaissements/décaissements devant être effectués par les clients sur des automates TLS (Terminal Libre Service).

Les collègues des bureaux ESCI doivent accompagner et expliquer à tous les clients le fonctionnement de tels automates. Ils sont ainsi contraints à effectuer sans cesse des allers-retours entre les îlots et le TLS. Aucune position assise.

Résultat : TOUTES les opérations réalisées en cash sont plus longues, les vacances deviennent très pénibles du fait du piétinement perpétuel, le stress, la fatigue et le sentiment d'oppression font partie intégrante de la vie des collègues travaillant en ESCI.

**Pour ces raisons, La Poste doit injecter des moyens supplémentaires dans les bureaux ESCI, afin de garantir un service de qualité et des temps de repos spécifiques pour les agents. Sud s'y emploiera.**



## Remplacement des absents : le ver est dans le fruit.

Ca y est, l'info n'a pas pu être cachée bien longtemps : **l'utilisation des moyens de remplacements compte pour 30% dans la feuille de route des DET.** Feuille de route qui, si elle est respectée, peut amener au Saint Graal : une confortable part variable pour les DET !

Partant du constat qu'il est plus facile de faire des économies sur les moyens de remplacements que de développer le chiffre d'affaire, le remplacement des absences risque d'être de moins en moins assuré.

Nous devons donc continuer à faire le travail de ceux qui ne sont pas là, tout en devant vendre toujours plus d'abonnements, exploser le CA bancaire, accompagner systématiquement les clients aux automates, garder le sourire...

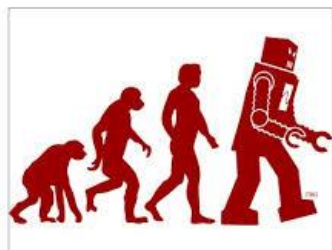
**Ne craquons pas, mais faisons craquer ce système !**



## Automatisation, piège à c... !!

Toute la chaîne hiérarchique est mobilisée pour faire pression sur le personnel. Direction les Automates! Ces machines sont si importantes pour l'entreprise que nombre d'encadrants en oublient vite la réglementation. Tellement concentrés sur l'objectif à réaliser, à vouloir être le meilleur, des dérives apparaissent vite.

Si la mission du guichetier est d'accueillir, orienter et servir les usagers (lire *En Bureau*), il ne faut pas confondre orienter et obliger. La course au meilleur (ou au moins mauvais) « automatisateur » entraîne des dérives intolérables.



**Faits constatés sur des**

**terrains:** impression de multiples vignettes LISA à 1, 2 ou 5 centimes (compléments d'affranchissements), vignettes LISA éditées à l'avance, interdiction ou limitation d'affranchissements au guichet (jusqu'au retrait des vignettes d'imprimantes), affiches sauvages (« *le guichet n'affranchit plus* »), obligation de coller des timbres, jusqu'aux notes internes autorisant « illégalement » des dérogations aux règles en vigueur à La Poste.

Alertée de ces constats, l'attitude de la DELP, est toujours la même: « *il s'agit de cas isolés qu'on ne peut cautionner* ».... Sauf que ces méthodes perdurent, elles arrangent bien la DELP.

**Nous ne gagnons rien à l'automatisation!**

Si La Poste veut des agents près de l'automate: qu'elle crée une position Accueil.

Aujourd'hui toutes les positions de travail sont calculées en fonction de l'activité constatée. A côté de la machine, l'agent n'aura produit aucune activité: quid de son emploi et son avenir?

Nous appelons le personnel à RESISTER au délire du tout-automate, à nous signaler les dérives.

**Nos chefs rêvent d'une Poste Automatique.**

**Pas nous, nous n'avons pas les mêmes valeurs !**

## Désignations en cas de grève :

### STOP aux abus !

Lors des journées de grève, des consignes de la DELP encadrent les désignations. Rappel des principes:

→ **Aucun bureau-centre ne doit être fermé** afin d'assurer la continuité de service avec le paiement des opérations à caractère social et la sécurité des biens et des personnes.

→ **Possibilité de redéployer des agents à l'intérieur du terrain** (ex: un agent non-gréviste d'un bureau de proximité peut être amené à travailler sur le bureau-centre, si tous les autres collègues sont grévistes).

→ **Le DET peut désigner 1 guichetier et/ou 1 caissier par terrain.** Les consignes stipulent que « *les désignations doivent être strictement limitées dans ce cadre* ». Si des agents non grévistes sont présents, la désignation devient sans objet.

Rappelons que la grève est un droit fondamental, même pour les vendeurs et encadrants.

Enfin, si des désignations sont faites, c'est qu'il est prévisible que la majorité des agents d'un terrain seront grévistes. A la direction de se poser les bonnes questions !

**Donc, si votre DET veut désigner plusieurs guichetiers ou plusieurs caissiers, contactez-nous.**

**Nous saurons faire respecter les consignes de la direction !**



## TPAS dans la DELP

C'est officiel, la DELP 44/85 ouvre pour 2014 le TPAS aux agents qui ont ou auront 57ans 4 mois dans l'année, hors COBA, hors Vendée et hors DV Erdre.

Même si les conditions du TPAS ne sont pas idylliques – loin s'en faut – cela risque d'en intéresser certains, au vu des attendus qu'on nous impose et du peu de considération dont nous faisons l'objet.

Voilà. Si l'avenir nous semble sombre, la solidarité entre nous, au sein de chaque terrain, de chaque bureau, est le meilleur rempart aux nombreuses dérives que nous subissons.

**Partout, réagissons collectivement aux mauvais coups que l'on veut nous porter.**